

Voit. de livraison (châssis) UNIMOG (vhc. No 421.14.-10-000001 et suivants) CH 3821 07

MOYENS D'IDENTIFICATION "421" sur plaquette du constructeur, dans compartiment du moteur, à droite, en haut sur l'avant
 "421.140" (toit-abri bâché) ou "421.141" (cabine métallique) devant No du châssis

Numéro du châssis frappé à droite, à l'AV sur le côté du longeron, devant l'essieu
 Signe d'identification du moteur frappé "616" les 3 premiers chiffres du No du moteur, à gauche à l'AR
 Constructeur DAIMLER-BENZ AG, Gaggenau (D) Importateur R. AEBI AG, Abt. Unimog, Zurich

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement toutes roues
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service hydr.2-circ.exp.interne av.assist.par dépress.*
 Frein auxiliaire méc.exp.interne Ralentisseur s.d.échappement
 Frein stationn. sur roues AR Frein pr. rem. air c.2-cond.ind
 Transmission mécanique ** Nombre vit. 6 ou 2x4 ou 6+2
 Blocage differ. oui Crochet rem. - Vitesse max. 62 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque MERCEDES Carbur. D
 Type OM 616
 Position avant Nombre cyl. 4
 Alésage 92 Course 92,4
 Cylindr. 2456 cm³ CV-impot 12,51
 CV-puls. 54 (DIN) à 3000 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 82 dB (A) à 3130 t/m
 Amortissement bruit 1 pot 480xø 155

CARROSSERIE Forme cabine semi-avancée Nombre portes 2
bâchée ou métallique
 Nombre de places : Total 2 ; AV 2 ; milieu ___ ; AR ___ ; Places debout ___

DIMENSIONS Voie 1382 - 1522
 Diam. braquage G 9,20 DR 9,30
 Empattement 2250 / (/ /)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur 3670
 Largeur 1860
 Hauteur 2200
 Porte à faux AV 970
 AR 450
 lat. ___

POIDS (\$) Avant Milieu Arrière TOTAL
 A vide selon carrosserie
 Charge utilis. selon carrosserie
 Total 3500
 Garantie fabr. 2600 2600 3500 +)
 Dimens. pneus 10.5 - 18 6PR
 Charge p. essieu 2650 (2,5) 2650 (2,5)
 Poids max. remorquable 16000 kg
 Variantes de pneus 10,5-20 6PR charge 2750 kg (2,5)
12,5-18 8PR 2860 (2,0)

Voiture
de livraison
(châssis)

U N I M O G

4 2 1
(No 421.14.-10- 000 001)

CH 3821 07

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 31.01.74 - lin

Egalement livrable avec l'empattement 2780 mm

Complément du 19.07.76 - Gau

à partir du No de châssis: 421.14. 10 000 001

Charge admissible sur le timon: décision du DFJP du 09.07.76:

En dérogation de l'art. 37, al. 3, OCE, la charge admissible sur le timon peut être de 1000 kg:

- la distance entre le centre de l'essieu AR et le centre de l'attelage ne doit pas dépasser 450 mm;
- la charge admissible sur le timon doit être garantie à 1000 kg minimum;
- les prescriptions concernant la charge sur l'essieu guidé (art. 73, al. 1, OCR), doivent toujours être respectées.

Thoune, 14.06.76 (essais sur route)